

IMPORTANT

#### MAIRIE DE LAY SAINT CHRISTOPHE

Tel: 03.83.22.80.21
Place Emile-Conte
54690 LAY St CHRISTOPHE
mairie@lay-saint-christophe.fr



## DOSSIER D'INSCRIPTION POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

« Nouvelle famille n'ayant pas de dossier périscolaire 2025-2026 »

## Du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025

ATTENTION: Nouvelles modalités d'inscriptions, au vu de la forte demande de fréquentation des centres de loisirs, couplé à la problématique des recrutements d'encadrants qualifiés, le conseil municipal à fait le choix de mettre en place une priorisation sur 3 critères.

CRITERE N°1	CRITERE N°2	CRITERE N°3
Enfant(s) domicilié(s) sur la commune dont les deux parents travaillent :	Enfant(s)scolarisé(s) sur la commune dont les deux parents travaillent et dont un travaille sur la commune :	Parents séparés, dont celui qui a la garde travaille durant le centre :
OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON

	<u>1<sup>er</sup> enfant</u>	<u>2<sup>ème</sup> enfant</u>	<u>3<sup>ème</sup> enfant</u>	<u>4<sup>ème</sup> enfant</u>
NOM				
PRENOM				
DATE DE NAISSANCE				
CLASSE				
	1 semaine x€	1 semaine x€	1 semaine x€	1 semaine x€
	=  €	=  €	=  €	=  €

IOIAL A PAYEK: € Ie € Ie	
--------------------------	--





## **SITUATION ACTUELLE DES PARENTS**

☐ Mariés ☐ PACS ☐ Divor	cés 🗕 Séparés 🖵 Vie maritale
En cas de divorce ou séparation : Quel parei	nt à la garde de l'enfant ? □ Mère □Père
RESPONSABLE LEGAL 1 / PERE	RESPONSABLE LEGAL 2 / MERE
NOM:	NOM:
Prénom:	Prénom :
Adresse:	Adresse:
Né le :à	Né le :àà
Téléphone portable :	Téléphone portable :
Mail:	Mail:
Téléphone employeur :	Téléphone employeur
OBLIGATOIRE	
N° du coefficient familial C.A.F:	
Autre régime : (MSA) :	
Besoin de facture : □ oui □ n	on
PIECES ADMINISTRATIV	ES A JOINDRE AU DOSSIER
Attestations employeurs des deux paren	ts si dossier prioritaire
<ul><li>Fiche d'inscription complétée et signée</li><li>Photocopie de l'attestation d'assurance</li></ul>	(responsabilité civile)
	e la photocopie de la décision de justice fixant les tale et d'hébergement ainsi que la copie du livret
de famille (père, mère, enfant)	
<ul> <li>Attestation CAF dans laquelle figure votr</li> <li>Fiche sanitaire de liaison (Cerfa n°10008*</li> </ul>	
	limentaire, un projet d'accompagnement





	AU	UTORISATIONS		
Je	soussigné(e),			
Responsable	légal	de	l'enfant	:
	•	ınce du règlemer	nt de fonctionnen	nent joint à ce
dossier et l'accepte				
<u>AUTORISE</u>	iusian nudalisus	n or la Cananau	no dos photogra	avalaios at films
	-	e, par la Commu s de mon enfant	ne des photogra	apriies ei iiims
	□ oui		□ non	
• Mon o	nfant à se baig	ner en niscine		
Mone	oui 🗆 🗆		□ non	
Manage 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1				
• Mon enfant o	a quitter seul l'Al □ Oui	L2H	□ Non	
• Autorise la le		l ajeure(s), dénomi		n dénoser ou à
reprendre mo		lajeore(s), denom	nee(s) ci-apies, c	i deposei ou d
NOM - PRENO	Λ	LIEN AVEC MON E	NFANT	TELEPHONE
				_
				_
EN CAS D'URGENCE				
Qui contacter en co	as d'urgence ?			
Mr ou Mme	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
Tél :				
<u>ASSURANCE</u>				
Nom de la compag	nie d'assurance	e (responsabilité c	ivile) :	
N° du contrat assurc				
	•••••	Fait à		
				••••
		Signature de:	s parents ou repré	sentants légau



l'accueil.

Code de l'action sociale et des familles

#### Fiche sanitaire de liaison

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant. Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé et sera rendue au terme de

Enfant: □ fille □ garçon Date de naissance : Prénom: Nom: I - Vaccinations : (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant) Dates des **Vaccins Vaccins** recommandés 5 non derniers rappels obligatoires Date Diphtérie Hépatite B Tétanos Rubéole Poliomyélite Coqueluche ou DT polio **Autres** (préciser) ou Tétracoq B.C.G. Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires. Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication. II - Renseignements médicaux : L'enfant doit-il suivre un **traitement médical** pendant le séjour ? ☐ oui ☐ non Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (dans leurs boîtes d'origine, avec la notice, et marquées au nom de l'enfant). Attention: aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance. L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ? Coqueluche Rubéole Varicelle **Angine** Scarlatine □ oui □ non **Oreillons** Otite Rougeole Rhumatisme articulaire aigu □ oui □ non □ oui □ non □ oui □ non □ oui □ non Allergies: médicamenteuses □ oui □ non □ oui asthme □ non

	mentaires res	□ oui □ oui	□ non □ non		
Préciser la ca	use de l'allergie	e et la conduite	e <b>à tenir</b> (si	automédication	le signaler):
	ifficultés de san éducation) en pro				
•	ndations utiles fant porte des lu		hèses auditi	ves, des prothèse	es dentaires,
IV - Responsa Nom : Adresse penda Tél. domicile		fant : travail :	Prénom :		
Portable:					
Je soussigné, exacts les ren prendre, le intervention o	u médecin traita seignements port cas échéant, to chirurgicale) ren recédée de la men	tés sur cette fic outes mesures dues nécessaire	che et <b>autor</b> ( <i>traiteme</i> es par l'état	r <mark>ise</mark> le responsab nt médical, ho	le du séjour à

#### MAIRIE DE LAY SAINT CHRISTOPHE



Place Emile-Conte 54690 LAY St CHRISTOPHE

Tél: 03.83.22.80.21 Fax: 03.83.22.97.19 mairie@lay-saint-christophe.fr



# NOTE D'INFORMATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

### **A CONSERVER PAR LES PARENTS**

Pour assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, il nous paraît indispensable de communiquer aux familles les points suivants :

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes à la Salle Multi-activités, rue Jules-Ferry à Lay-St-Christophe du lundi 20 au vendredi 24 octobre inclus, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. Les enfants arrivent le matin et repartent le soir. Les inscriptions se font pour la semaine complète. L'ouverture du centre a lieu tous les jours de **7h30** à **18h00**. Le repas du midi est obligatoire et le gouter est fourni par le centre de loisirs.

**Horaires:** Accueil des enfants: de 7h30 à 9h00

Départ des enfants : entre 17h00 et 18h00

#### Les tarifs de l'Accueil de Loisirs sont les suivants :

Le prix est à la semaine et inclus repas et goûter, hors pique-nique. En cas de jours férié le montant est proratisé au nombre de jours d'ouverture du centre.

Tarifs:

				Bénéficiaire régime général (CAF 54)				
			TARIF PLEIN	QF inférieur ou égal à 799	QF de 800 à 1199	QF de 1200 à 1599	QF supérieur à 1600	Bénéficiaire "aides vacances" sur attestation
	Tarifs à	ALSH Forfait semaine	145 €	80 €	90 €	105€	115€	60 €
compter du 1er/09/202		Forfait journalier retard soir		7,50 €				

- **Tarif extérieur :** 10 € supplémentaires sur les montants indiqués tout enfant non domicilié ou non scolarisé à Lay-Saint-Christophe.
- **En cas de PAI avec fourniture du repas:** en cours de validité, une réduction de 4,5€ par jour d'ouverture sera appliquée ;
- En cas de désistement entre le 15<sup>ème</sup> jour précèdent le centre et le jour du démarrage, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un justificatif médical (déduction faite dès 3 jours de carence);
- **En cas d'absence**, remboursement sur présentation d'un justificatif médical (déduction faite dès 3 jours de carence).

Il est conseillé de munir les enfants d'un sac avec une paire de chaussettes et des sousvêtements de rechange. Il est également conseillé d'habiller vos enfants en fonction de la météo et des activités proposées.

Le linge doit être marqué; si vous n'avez pas le temps de coudre, merci d'écrire le nom de votre enfant au feutre indélébile sur les étiquettes des vêtements.

La mairie décline toute responsabilité en cas de perte ou dégradation des objets de valeurs que votre enfant aurait apporté.

#### Numéros de téléphones utiles :

Directrice Déborah LENAULT: 06.45.75.08.63 ou 06.21.79.43.61

Salle Rose - Cantine: 03.83.22.86.50

Mairie: 03.83.22.80.21